A WELL-DRESSED MAN.

Chicago Youth Able to Give New Yorkers Pointers.

Claims to Be a Year Ahead in Style —His Ideas of Dress—His Numerous Roomy Trunks—Their Contents.

J. Waldere Kirk, the latest exponent of proper attire for gentlemen, has arrived in New York city, and is quartered with his clothes at the Imperial hotel. He registered as "Joseph W. Kirk, Chicago."

Mr. Kirk admits that he takes some pride in his dress.

"This whole thing about my being well dressed," he said, "started in the west, and it was simply because I maintained some individuality in my attire. In other words, I was about a year ahead of them in style. I accomplished this by selecting cloth for my own garments, and having it made up by whatever tailor I thought best fitted for the job."

The time of this interview was 6:30 p. m. Mr. Kirk had just arrived at the hotel, and still wore the clothes in which he had lived since two p. m., when he left Philadelphia.

He made some suggestions to New Yorkers as to what is proper in gentlemen's clothes. He believes in a light-colored sack suit for morning wear—if it is a clear, bright morning; if it is cloudy he thinks a dark sack suit more appropriate.

When luncheon time comes he would don a darker suit—possibly a cutaway—accompanied by a dark hat, dark shoes and dark cuff buttons. As the day grew longer he would put on longer coats until it became his duty to don his evening suit for dinner or the theater.

"I have one trunk for hats—16 compartments in the bottom," he said. "Above the hats are two trays for shoes—about 30 compartments. In another trunk I carry my overcoats and pants. In the third are my coats and vests, and in the fourth is my linen, underwear and neckwear."

He carries six bicycle suits in his trunks as ballast.

STANDARD OIL INVADES CANADA

Big Warehouses to Be Built in Montreal and Toronto.

The Standard Oil company is about to erect extensive warehouses at Montreal and at Toronto, with the expectation of considerably increasing its Canadian business. Under the new Canadian tariff the price of American oil in Canada has fallen three cents a gallon, notwithstanding that the reduction in the duty is only one cent a gallon. The reason of this is the provision of the tariff which permits the importation of coal oil in tank bottoms as well as in barrels. By the old tariff the importation in tanks was prohibited.

Canadian oil retails generally at about 20 cents a gallon. This is about five cents less than the American oil, which pays a duty of six cents and is debarred the privilege of being transported in tanks, could be sold at. The better qualities of the American oil, however, resulted in considerable quantities of it being sold, even at the higher figure. Its reduction now to 21 cents, which is likely to be still further lowered as the result of the better shipping and warehouse facilities being provided, will cut into the profits of the Canadian refiners at Petrolia.

MORE LATIN IN SCHOOLS.

Committee of Philologists Prepares an Extended Six Years' Course.

The subcommittee of the committee of the American Philological association, which has been in conference with Dr. Nightingale, superintendent of high schools, at the board of education rooms, Chicago, has finished its work. It has prepared a course of study of the Latin language for the use of the seventh and eighth grammar grades and high schools. It is a revision and strengthening of the course that has been in use in the high schools of Chicago for the last three years. The object of the committee is to secure the general adoption of the course throughout the United States. The full six years is also equivalent to the first year's work in college.

Dr. Nightingale says there is a strong sentiment in the country at present for increasing the work done in Latin. It is now considered an essential in the study of English, and where it has been tried its benefits have been noted immediately. This is especially true in Chicago, it is claimed.

RAISES A BOAT IN DEEP WATER.

Steamer Sverge Sunk in 1895 Recovered by New Invention.

The all-absorbing topic of conversation in maritime circles in Berlin and Hamburg is the successful raising of the large Swedish steamer Soedra Sverge, which in the fall of 1895 sank in the Gulf of Namdoe, in Sweden, in 200 feet of water.

The raising of the vessel was effected by the Swedish engineer Waller, through a new and ingenious apparatus, and the work was completed a short time ago. Waller caused a gigantic tube to be constructed, through which the workmen were lowered, and were enabled to attach the necessary chains and pontoons to the hull of the vessel. The prodigious cylinder was equipped with strong electric lights at the lower end.

The big boat is not much the worse for its prolonged submersion. It will require but a few repairs to render the Soedra Sverge perfectly seaworthy.

Why They Won't Eat Herring.

A St. Petersburg paper says that, in consequence of a silly rumor that the Turks had poisoned all the herring in the ocean, the peasants of some parts of Poland refuse to eat any more of them.

Eggs from Russia.

Russia exported more than 1,500,000,000 eggs last year.

DIVORCED BUT NOT SEPARATED.

Quarreling Couple Discover a Way to Get Along Amicably.

A San Diego (Cal.) man who has just been granted a divorce was surprised when he went home to find the woman still holding fort. For months they had cooked for themselves and eaten alone, although under the same roof, and few words had passed between them. The man was still more surprised on entering the dining-room to observe that the table was set for two and that his ex-wife was singing as merrily as in the good old days of their early wedlock. "Come," she said, "dinner is ready," and without a word of explanation or questioning these two people—both away over 50—sat down together and enjoyed a hearty meal.

When the dishes were washed and put away the wife that was came up to the ex-husband and said:

"Well, how do you like the new arrangement?"

"First rate," he replied; "but I can't understand it."

"Oh, that's all right," said she, "we can live this way in contentment. The other way we quarrel. Now, then, suppose you retain me as housekeeper? Twenty dollars per month and board is all I ask."

This struck the ex-husband favorably, and the bargain was closed on the spot. The couple have not had a sign of trouble since, although they were in hot water for 32 years fretting under the marital yoke. They dare not quarrel much now for fear one will leave the other in the lurch. He must have his meals cooked and she must have a place to stay. Together they are happy now, as separate as if they had never married. The bargain promises to last to the end.

WISHES WAGES FOR LIFE.

Unique Plan of a Kansas City Man to Secure a Permanent Job.

John W. Henry, judge of division No. 4 of the Jackson county circuit court, Mo., has had a generation's experience on the bench and at the bar, but something new in a lawsuit was sprung on him the other day. William Sevedge is suing Fairbanks, Morse & Co., at Kansas City for $2.25 per day for the term of his natural life. This is said to be the first suit of the kind ever brought. It all came about in this way:

Sevedge went to work for the company in February, 1893, one bright, crisp Monday morning. On the following Saturday, about noon, he was hurt by the fall of an elevator and claims to have sustained a rupture. He waived all damages as a result of the accident in consideration of being employed at $2.25 a day until he was fully recovered.

Here is where the claim for wages during his lifetime comes in. Mr. Sevedge claims that his injury is permanent, and consequently he will never recover during the term of his natural life. He therefore contends that he should be paid wages until he is fully recovered, as per his contract.

Sevedge worked for the company for three years, and then their relations ceased when his wages were cut to $1.75 per day. He claims he was discharged, while the company claims he quit of his own volition. Sevedge is also suing for $1,999.99 damages for the injuries he received in the elevator accident.

MARK HANNA'S HEART AFFECTED

Ailment Brought On by Intense Nervous Strain and Excitement.

Senator Mark Hanna is suffering from heart trouble. The ailment was directly caused by the great nervous strain and excitement which the senator has been subjected to for the past year. Symptoms of trouble made their appearance last January. The climax was reached a fortnight ago when Mr. Hanna had a fainting spell in his office, which caused him so much uneasiness that on the following day he left for a ten days' recuperative sojourn in his country seat near Cleveland. He came back to Washington considerably refreshed and much better in spirits, but he has acknowledged his heart was still giving him trouble.

"Yes, I have trouble with my heart," said the senator. "It was brought on by severe nervous strain. While I am suffering no particular ill effects from the malady, still I am forced to heed the advice of my physicians and friends by refraining from doing any more work than is necessary. Although fond of smoking, I have been limited to two cigars a day, which I smoke after lunch and after dinner. I take all the fresh air exercise possible. My condition is far from alarming, still precaution is necessary."

Hawaiian Poi.

Poi, which always takes a prominent place in the fascinating stories which have been written of Hawaiian life, is being imported into this country. It has always, or for some time, been served in the hotels and private houses of Honolulu, where it is used as cornstarch or cornmeal. It is said to be very delicious and nourishing. The taro root, from which it is made, is raised in the United States. The flour is somewhat granulated and of a grey-blue color. It will not be eaten raw in this country, as it is by the native islanders, or sour, the condition when they consider it a great dainty. Poi is said to be excellent for invalids and for young children.

Kansas Crab Apple Orchard.

There are nearly 30,000 trees on a 600-acre crab apple farm, said to be the largest in the world, near Leavenworth, Kan.

Man's Wonderful Genius.

An Auburn (Me.) man has devised a cook stove on trucks, and has laid a track on which to move it between the summer and winter kitchen.

Sea Coast of Greece.

Although Greece has an abundance of seacoast, most of the fish eaten are imported, the imports averaging $700,000 yearly.

CHIEF MOORE USES KITES

Important Development Made in Work of Weather Bureau.

Study of Upper Currents of Air Will Make It Possible to Forecast Sixteen Hours Longer Than at Present.

The most significant development in weather forecasting for years, making it possible to forecast for a period at least 16 hours longer than at present, and more accurately, has been attained by the weather bureau and soon will furninsh practical results.

This is the result of experiments with kites flown at distances one to two miles above the surface of the earth, which have been quietly conducted in Washington city for some weeks. Daily readings have been taken at this altitude, and the fact has been established that shifting of the wind takes place at a mile level above the earth's surface from 12 to 16 hours before the same change of direction takes place on the surface.

This is due to the same forces which operate to cause wind shifts to produce a storm, one condition being dependent on the other. Secretary of Agriculture Wilson has taken great interest in the experiments which were made by Chief Moore of the weather bureau and his consultations with Prof. Moore have resulted in the formulation of a policy which will make weather predictions more valuable in the future.

The most imperfect part of weather forecasts now is the prediction as to rain or snow. Meteorologists for the last ten years have been impressed with the fact that future data as to storms must come from a knowledge of upper-air conditions.

The aeroplane investigations, as announced, have reached that point where it can be safely stated that within six months the government weather bureau, for the first time in the history of any meteorological service, can construct a telegraphic synchronic chart based on air conditions one mile above the earth. The chart will cover the conditions between the Allleghenies and the Rockies at the outset.

Chief Moore says this step probably will make a new epoch in the weather forecasting problem. With these high-level readings the bureau will have the moisture content of the upper strata as well as the lower. It will be seen how important this double information is when it is considered that the two strata of air made by shifting of the wind become mixed within 24 hours and that the precipitation will depend upon the average moisture of the mass.

ATTACKED BY A DEVIL FISH.

Two Fishermen in Tampa Bay, Fla., Have an Exciting Adventure.

Will Strong and Harry Davis had an exciting adventure with a devil fish in the bay at Tampa, Fla., the other day that will be recalled many times. While fishing at the Gadsden point buoy a huge devil fish came up near them. It swam around the boat several times, causing the men great anxiety, as they had nothing to fight the hideous thing with. Finally in moving about it struck one of the hooks. Off it shot like a streak, taking hook, line and pole, the fishermen having no desire to stop it. Later it came back, skimmed around the boat, hitting it several times; then backed off and came for it with a rush. The men by a skillful shove turned the boat and the monster missed it. The fish grew angrier and finally hit the boat with a resounding crash. The men hastily tripped anchor, and, rowing to a beacon tripod near by, climbed out and ran up as high as possible. The devil fish soon demolished the boat and then bunted the beacon several times. Finding that immovable, he circled around it, never going far away. The men remained there several hours. Finally a sloop was hailed, and it sailed up, and on its approach the devil fish swam slowly off. The fish was fully six feet wide, while its flippers extended over ten feet.

A NEW EXECUTIVE MANSION.

President McKinley Opposed to Enlarging the White House.

President McKinley is opposed to the proposed enlargement of the white house. He feels that more room is needed, but he does not see the necessity of really extensive improvements, costing a large sum of money. What the president wants to see is a new building between the white house and the treasury building, this to be used as an executive mansion, the white house to be left exclusively for the official headquarters of the chief executives.

Among the many congressmen who visit the white house there is almost a unanimity of sentiment that something ought to be done about a new building. There is a wide divergence of views as to exactly what ought to be done, but no difference that something should be done. Of course, it is not believed that the present session of congress will take up the matter, but several congressmen intimate that when the regular session begins in December they will bring the subject before that body in the shape of a bill.

The president may have something to say in some message to congress. Col. Bingham, superintendent of public buildings and grounds, stands ready to act on any request of congress.

Punished for Yawning.

An English paper tells a story of the late Count Gleichen, when he was an ambassador in London. At a dinner party it was his hard luck to have to conduct to table a lady of a taciturn and unresponsive nature. To all his polite nothings she answered never a word. Nothing daunted, he continued to ply her with small talk, till at last she slowly turned her head toward him and deliberately yawned. The count was equal to the occas on. "Ah, madam," he said, loudly, "I also have gold in my teeth."

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

LES BEAUX MAGASINS EN BRIQUES A 3 ETAGES

Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front,

Entre les rues Canal et Gravier,

Occupés par la grocerie bien connue de MM. J. H. Menge et Fils.

—ET—

LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES

Avec des terrains spacieux et ornés,

No 2009 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine.

Aux enchères publiques.

Succession de Thomas P. Leathers.

No 50,180—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, 15 juin 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux encnères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 23 février 1897 et rendu dans la succession ci-dessus les propriétés foncières de valeur décrites ci-dessous, à savoir:—

1° Cette splendide propriété commerciale Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front, entre les rues Canal et Gravier, comprenant les magasins en brique à 3 étages, modernes et bien bâtis, occupés par l'établissement bien connu de fournitures de navires et de groceries en gros de MM. J. H. Menge & Fils, spécialement décrits comme suit à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1 "A" borné par les rues Delta, Front, Canal et Gravier, lesquels lots sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 21 mai 1866 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, et lesquels lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face sur la rue Delta, 25 pieds de face sur la rue Front et 137 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ces splendides magasins font face au port de la Nouvelle-Orléans, ont l'avantage du chemin de fer de ceinture et traverse l'ilet de rue en rue, les rendant spécialement désirables et commodes. Ils seront vendus sujets au bail actuel expirant le 1er octobre 1897 à $2,400 par an.

2° La désirable résidence en briques à deux étages No 2007 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine, éloignée de la rue et entourée d'un substantiel grillage en fer, ayant galeries doubles devant et derrière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger, office, cuisine en bas et 5 chambres à coucher et à bain en haut, hangar, citernes, etc

Les terrains sont spacieux; magnifiquement ombragés et arrangés en patterres, promenades en pierres plates et bosquets, le tout étant plus spécialement décrit comme suit à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Joséphine et St-André, lesdits lots étant désignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 et 41 et mesurant, en mesure américaine, comme suit: lots 38 et 40 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur, entre parallèles, de 65 pieds 1 pouce et 1 ligne, et les lots Nos 39 et 41 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur, entre lignes parallèles de 65 pieds 1 pouce et 1 ligne, le tout conformément à un plan de ladite propriété tiré par A De Poincy, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire.

Le voisinage est choisi et commode. La résidence est bâtie substantiellement et très confortablement et est vendue sujettes au bail actuel expirant le 1er octobre 1897.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, les paiements différés, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, à être représentés par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 0[0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Intérêt payable annuellement garanti par liens et privilèges du vendeur et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte devant contenir le "pacte de non alienando", l'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour leur valeur entière jusqu'au paiement entier et final des dits billets, devra transférer les polices d'assurances au porteur des billets, devra payer les avocats au taux de 5 0[0 sur le montant en litige en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'aucune part des dits billets, devra assumer les taxes pour l'année 1897 et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0[0 de son enchère et payer les frais de l'acte de vente Le dernier devant être passé pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire.

15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 à date

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Arabella et Perrier.

Succession de James Washington.

No 53,090—Cour Civile de District.—Division D.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre du 5 mai 1897, de l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le No 11 de l'ilet borné par les rues Arabella, Perrier, Joseph et Plaquemines, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Arrabella et Perrier.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage ayant 2 chambres, galerie, mansarde, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897 en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant seront requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire; aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

PAR LOUIS A. RICHARDS. & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, 17 JUIN, A MIDI.

Actions de valeur à vendre.

Succession de Mme Maria Matea De La Rosa, veuve de Manuel Fernandez.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—JEUDI, 17 juin 1897, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 4 juin 1897, et rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", dans l'affaire de la succession de Mme Maria Matea de la Rosa, Veuve de Manuel Fernandez, No 49,552 du Dossier de ladite Cour et pour le compte de ladite succession, à l'encan, il sera vendu vingt-six (26) actions du fond capital de la F. Suarez Sons Co.

Conditions—Comptant.

(N'OUBLIEZ PAS 17 JUIN 1897).

N. B.—En lots pour satisfaire les acquéreurs.

6 juin—6 10 13 14 15 16 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DE LA BUVETTE,

Enc. Bourbon et Conti,

COMPRENANT

Vins, liqueurs, comptoir, installation, argenterie et verrerie etc., meubles de maison et divers.

Trois actions de la Louisiana "Debenture Co. Limited, moteur électrique, éventails, etc.

—Aussi le même jour—

Le contenu de la Barre et du Restaurant à bord du steamer "New Camelia."

Succession de Denis Bechac.

No 53,550 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A."

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—le JEUDI 17 Juin 1897, à 10:30 A. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Bourbon et Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 3 juin 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Denis Bechac; il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un assortiment général de vins, liqueurs, comptoirs, installations, argenterie, verrerie, plaqués, moteur électrique, éventails, etc., meubles de maison et divers. Trois actions de la La. Debenture Co., Limited.

Aussi, le même jour, à 2 heures P. M., à bord du steamer "New Camelia", en rade de Milneburg, le contenu de la buvette et du restaurant sur ledit vapeur consistant en un fin assortiment de vins et de liqueurs, les installations de la buvette, verre, faïence, plaqués, ustensiles de cuisine et divers.

Conditions—Comptant.

6 juin—6 13 15 16 17

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES

La vieille pharmacie bien établie coin des rues Dryades et 2me en face du marché.

Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CO, Geo G. Friedrich, Encanteur—MARDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er juin 1897 et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus.

La très désirable résidence et magasin à l'encoignure N. O des rues Dryades et Seconde, ayant 11 chambres, incluant le magasin, hangars, cuve, cour dans le fond, une allée de côté plus amplement décrite comme suite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Dryades, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait par Louis H. Pilié, voyer civil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er septembre 1880; conformément au dit plan le lot mesure, au pied américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot de 5 pieds de largeur et ouvrant sur la rue Seconde en usage avec ledit lot et le lot No 2, immédiatement opposé du marché 2me, convenable pour n'importe quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le district du haut.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un et deux ans, au gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 6 13 20 27—juil 4 6

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Galennie, ayant double galeries de face, vestibules avec escaliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Constance, Magasins, Galennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L McCay, Esq, ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

PAR BAUMGARDEN & STERN.

OCCASION SPLENDIDE.

Propriété de choix dans le Troisième District. Cottages et terrain.

Deux cottages simples Nos. 1454 et 1458 rue Derbigny, entre Columbus et Kerlerec.

Cottage simple 2444 rue Lapeyrouse, entre Rochebiave et Dergenois.

Deux terrains sur la rue Laharpe dans le même ilet.

S'améliorant journellement et prenant valeur rapidement. Près des cars électriques, des écoles et du marché, etc., voir le plan à la Bourse.

JEUDI 17 Juin 1897 à la Bourse Nos. 629 et 631 rue Commune, à midi—Conditions 1[3 ou plus au comptant, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897 et feront un dépôt de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

BAUMGARDEN & STERN, Encanteurs, 826 Commune.

30 mai—3 6 10 à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENTES PROPRIETES —DANS LE— QUATRIEME DISTRICT.

TIMOTHY BROPHY vs SES CREANCIERS

No 44,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR BAUMGARDEN & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 8 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits de passage, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 35 maintenant ilet 63, borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St-Thomas, St André et Chippewa.

Un des dits lots est désigné par le No 27, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette daté juin 1817 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant 32 pieds de face sur ladite rue Ste Marie sur 129 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le No 28 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le dix-eptième jour de décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 35 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la rue Ste-Marie sur 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété qui a été acquise par le même Timothy Brophy par achat de John Frederick Bruning, d'après un acte passé pardevant Robert Joseph Ker, autrefois un notaire en cette ville, le 26 de mars 1865, et dûment enregistré dans le bureau des Transfers de cette paroisse, dans le livre 91, folio 156.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage avec deux étages dans le fonds contenant galeries sur la façade et sur le côté, vestibule, dix chambres, office, remise, etc., portant le nouveau numéro municipal 624 rue Ste Marie, et le No 630 rue Ste Marie comprenant une écurie à un étage et à deux étages, avec double stalles, ayant une capacité pour 150 têtes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 69 borné par les rues Ste-Marie, St-Thomas, Chippewa et Félicité, désigné comme lot No 4, mesurant, en mesure française, 50 pieds sur la rue Ste Marie par une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles, aussi connu comme lot 4 dans l'ilet No 7, dans le Faubourg des Religieuses, conformément à un plan dressé par Chas. F. Zimple, ingénieur et voyer, en date du 12 mai 1851, et déposé dans l'étude de feu H. B. Cénas, notaire, en cette ville, étant la même propriété qui a été acquise par le dit Timothy Brophy, par achat de William Cullinan, d'après l'acte passé par devant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 30 septembre 1884, et dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 121, folio 152.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 10 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets; la propriété devant être gardée assurée et la police ou les polices d'assurance transférées au porteur ou porteurs des billets; 10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 17 24—juil 1 4 8

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Buvette.

Installations, National Cash Register, deux grands Miroirs, Chandeliers, Brackets, deux Eventails électriques, deux Nickel-in-the-Slot, Machines, Stove, Ustensiles de cuisine, Vaisselle, Verrerie, Bouteilles pour buvette, un demi baril de Whisky et plusieurs autres articles.

—AUSSI—

Comptes ouverts montant à $494 15.

A. BANGO VS. SES CREANCIERS.

No 53,335—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—MERCREDI, 16 juin 1897, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 736 rue Union, entre St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté et signé le 3 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les articles ci-dessus mentionnés et comptes ouverts, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

5 juin—5 13 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Murdock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,706—Division D.—Attendu que Frank Zengel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Murdock, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

juin 5—5 9 14

Succession de Mme Joséphine West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 48,411—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Fennemann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

FRANK ZENGEL, Avocat.

5 juin—5 9 14

Theo. H. Marsh & Company vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,459—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Darring, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

5 juin—5 9 14

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux emplois rétribués de la société auront lieu le MERCREDI, 16 juin pour prendre date au 1er juillet pour un an.

Les soumissionnaires aux divers emplois pourront prendre connaissance des conditions et devoirs de leur charge à l'asile de la société à partir du lundi, 7 courant.

Les soumissions seront reçues jusqu'au mercredi, 16 juin, à 5 heures du soir, à l'asile, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

J. M. VERGNOLE, Président.

A. LE FRANCOIS, Secrétaire.

6 juin—6 13 15 16

L'Ivrognerie, ou la Polydipsie Ebriété guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. B. de Villeneuve, P. O. Box 1669, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Victor Reulet, J. M. Sabathier, agent, vs Emilie Fama.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nvelle-Orléans, Lne. — No 34,425 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY

Constable de la Première Cour de Cité.

5 juin—5 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

Le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez).

Dans le Cinquième District.

People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,085 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 16, borné par les rues Peter (maintenant avenue Pelican), Séguin, Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désignées par les lettres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897 et enregistré dans le bureau du Shérif Civil, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir—

La dite portion A1 forme l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pelican) et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes de face sur la rue Peter (maintenant avenue Pelican) par une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Seguin de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A1 et à une distance de trente-six pieds et sept lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

Solomon Reinach vs Eric W. Talen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,975—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ilet No 129 dans le Sixième District de cette ville borné par l'avenue Henry Clay, les rues Peter et Claiborne et la ligne de division de Bloomingdale et mesurant soixante quatre pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Peter deux cent soixante pieds neuf pouces de face sur l'avenue Henry Clay, soixante-neuf pieds de face sur la rue Claiborne et deux cent vingt huit pieds de face sur la ligne de division de Bloomingdale; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'une Blanchisserie de première classe.

Félix J. Borne vs Charles G Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans le procès ci-dessus intitulé je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 16 juin 1897, à 10:30 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Au local coin des rues Seguin et Patterson, [Alger] la machine, chaudière et autres machines installations, ornements et meubles, etc., de la Blanchisserie dans ledit local, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 juin—5 10 16

Mme E. M. Laporte vs Joseph Laporte.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 31me jour de mars 1897, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Mme E. M. Laporte vs Joseph Laporte—No 42,402—Division B.

Sur motion de Branch K. Miller, Esq., avocat pour la plaignante, et en produisant dûment des preuves, en supportant la demande de la plaignante, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante, et pour des raisons verbalement assignées, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut en cette affaire, enregistré le 10 février 1896, soit maintenant confirmé et fait final, et conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Esperanza Marie, femme de Joseph Laporte, son mari, pour la somme entière de trois mille cinquante-cinq et 82-100 dollars ($3055 82-100) avec intérêt légal à partir du onzième jour de mars 1890, avec l'hypothèque spéciale et privilège à elle accordées par la loi. Il est de plus ordonné qu'il y ait jugement décrétant une séparation de biens, marchandises et effets entre ladite plaignante et son dit mari, et qu'elle ait l'administration libre et séparée de ses biens, le défendeur payant les frais.

Jugement rendu le 31 mars 1897.

Jugement signé le 7 avril 1897.

Signé: FRED D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce onzième jour de mai, en l'année de Notre Seigneur, Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 mai—5 fev 30 j

PILULES DE VALLET APPROUVEES PAR L'ACAD. DE MED. DE PARIS, CONTRE l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ECRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.